

GT CNIG Données de mobilité

État des lieux des propositions d'action

Note de synthèse — septembre 2026

1. Contexte et cadre du GT

Le Groupe de Travail CNIG « Données pour l'analyse des mobilités » est animé par le Cerema (Patrick Gendre) et la Fabrique de la donnée territoriale/IGN (Nicolas Berthelot), sous le pilotage du Cerema, de la DGITM et du CGDD. Il a été lancé le 29 juin 2026, présenté à la Commission Besoins et Usages le 12 mai 2026, pour un mandat d'un an renouvelable. <https://cnig.gouv.fr/gt-mobilites-a30228.html>

Le périmètre du groupe de travail est ciblé sur les besoins des acteurs publics relatifs aux données pour l'étude et l'analyse des mobilités ; le GT est ouvert à tous, y compris aux acteurs privés, opérateurs et prestataires, ou industriels et éditeurs de logiciels.

L'objectif du groupe de travail est de s'appuyer sur les acteurs locaux et nationaux pour produire une liste de propositions d'action concrète en matière de données (**jeux de données à créer, achat de données privées, diffusion de connaissance, harmonisation/standardisation, plateforme et outils de partage, contractualisation etc.**) afin de les partager au niveau national, d'en discuter collectivement, d'aider à les prioriser, et de faciliter leur mise en oeuvre.

Il ne s'agit pas pour le GT de faire un recensement exhaustif des besoins en matière de données, ou un recensement des propositions d'action. Néanmoins, il a semblé utile d'avoir connaissance des travaux existants. C'est pourquoi nous décrivons dans cette note un recensement des propositions d'action en matière de données de mobilité. L'état des lieux a été présenté lors de la 1ère réunion du GT, le 3/9/26.

2. Deux feuilles de route sur le thème des données de mobilité

L'état des lieux a été construit à partir de deux sources principales — les feuilles de route de l'ATEC / Mobil'In Pulse (2021) et du Secrétariat Général pour la Planification Ecologique. La méthode a consisté à lister les actions, les classer par type, et vérifier leur adéquation avec le périmètre « études et analyse » du GT.

Feuille de route ATEC (Mobil'In Pulse), 2021 — Sous le titre « Proposition pour une feuille de route données mobilités », cette feuille de route a été publiée par l'ATEC (aujourd'hui Mobil'In Pulse) en septembre 2021. Son périmètre de cette feuille de route porte sur l'ensemble des données relatives à la mobilité dans les territoires, à la fois en amont dans les systèmes opérationnels (pour l'exploitation ou les services aux usagers), et en aval pour les études et l'analyse des mobilités. Elle reste très largement d'actualité, même si elle a déjà 5 ans et que certaines actions ne sont plus à jour. <https://mobilinpulse.com/2021/09/07/proposition-pour-une-feuille-de-route-donnees-mobilites/>

Feuille de route numérique du SGPE (actualisée 2026) — Le référentiel d'actions du SGPE couvre tout le domaine de la Planification Ecologique, notamment couvre la mobilité des personnes

(thème "se déplacer") et de marchandises (thème "produire"). La Feuille de route couvre également les systèmes opérationnels temps réel d'aide à l'exploitation, ce qui est au-delà de notre périmètre pour le GT CNIG. La feuille de route a été initiée en 2023, rebaptisée « Référentiel d'actions » et continue à être mise à jour par le SGPE. Le référentiel d'actions numérique et données du SGPE est centré sur les actions de l'état, portés pour l'essentiel par le ministère de l'écologie et particulièrement la DGITM (ou d'autres directions centrales, le CGDD, et des établissements comme l'Ademe, l'IGN ou le Cerema).

<https://www.info.gouv.fr/grand-dossier/france-nation-verte/a-proposfeuille-de-route-numerique-donnees>

Le périmètre du GT CNIG est limité aux seuls besoins d'études et d'analyse des mobilités, car le périmètre complet (incluant les systèmes opérationnels) nous a semblé trop large pour être traité dans le cadre de ce GT.

Quoique leurs périmètres diffèrent un peu de celui du GT CNIG, ces 2 feuilles de route permettent et donnent une bonne idée des travaux, projets et réflexions existants.

Notamment, elles permettent de dégager une typologie des actions engagées.

3. Une vision d'ensemble des actions dans un tableau en ligne

Le travail de recensement les actions et propositions d'actions a été effectué pendant l'été 2026. Cet état des lieux a été produit sous la forme d'un tableau,

<https://grist.numerique.gouv.fr/o/gt-cnig-mobilite/wrJAA9cfKSMC/GT-CNIG-etat-des-lieux>

Ce tableau contient une ligne décrivant chaque action : Descriptif de l'action ou proposition d'action, Nature de l'action, Porteurs identifiés, référence (décrit le N° de l'action dans la FDR ATEC ou le RANDPE, et un nom court pour les autres propositions recensées ensuite), Horizon temporel (Court-Moyen-Long terme pour ATEC et des échéances pour RANDPE), Périmètre GT CNIG (est-ce que cette action est bien dans notre périmètre), et des remarques en texte libre.

4. Les types de propositions recensées

On peut distinguer deux grandes catégories d'action :

Les Actions transverses portent sur

- ***La Gouvernance et le financement :***
 - structure partenariale dédiée à la qualité des données, gouvernance par territoire/bassin, usage d'OSM par les collectivités, partage public-privé des données employeurs, prise en compte de l'IA.
 - intégration du numérique et des données dans les CPER (ou SERM), connaissance des dépenses consacrées aux données et études de mobilité.
- ***Le Juridique et la Réglementation :***
 - application du décret art. 109 aux services numériques implantés en France, référentiel de bonnes pratiques d'accès aux bases de données, veille juridique.

- clarification des obligations réglementaires (notamment UE), accès au SIV pour les collectivités, accès aux données d'usage des services.
- **La Standardisation et Open data :**
 - accompagnement dédié, référentiels et annuaires locaux/nationaux, modèles de données fret.
 - portail open data mobilité, indicateurs nationaux partagés (tableau de bord mobilité durable).
- **Les infrastructures numériques publiques :** data spaces, plateforme nationale d'interopérabilité des titres, suites du projet Compte Mobilité, réflexion sur une plateforme fret, projet « MDH », outils de calcul d'itinéraires/isochrones/accessibilité.

Les Actions relatives à la production de « données métier »

- *Sur une grande variété de types de données :* référentiel des arrêts TC, POI, mobilité partagée, registre des entrepôts logistiques, données d'usage MaaS, tarifs, information temps réel TC, bases de données de stationnement et routière navigable, restrictions de circulation (Dialog), OD par LAPI, harmonisation des observatoires locaux du stationnement
- *Et notamment concernant le domaine du Fret et de la logistique :* issu du SGPE/DGITM, complété par des actions de logistique urbaine (Interlud+).
- *Et les Données massives :* mutualisation de l'achat de données FMD (cf. GT CTD Occitanie), intégration d'un avis scientifique dans les évaluations utilisant des données massives.

L'état des lieux a permis de proposer une trame commune de description des propositions du GT :

- Titre, Enjeux, Objet, Nature de la proposition (jeu de données à créer, achat de données privées, diffusion de connaissances, harmonisation/standardisation, plateformes et outils, contractualisation, formation), Bénéficiaires et impacts attendus, Planning à 12 mois, Porteurs.

5. Autres propositions recensées

Au-delà des deux feuilles de route, nous avons identifié quelques autres actions existantes et propositions d'action :

- La [Fabrique des Standards](#) (CGDD/Ecolab).
- Le club des utilisateurs du [tableau de bord de mobilité durable](#) (mis en place par la DRIEAT et la CGDD, piloté par la DGITM/SPIN).
- Le projet [Inria/Ifpen/UGE « Mob Sci-Dat Factory »](#) (dont le Cerema est partenaire).
- Le [GT de la FNAU](#) sur les observatoires des SERM (volet données).
- Les projets de « communs » de la [Fabrique des données territoriales de l'IGN](#) autour des données de voirie.
- Le [GT « données d'usage des plateformes MaaS »](#) (animé par le Cerema dans le cadre de l'observatoire partenarial des MaaS et de France Mobilités).
- Au niveau régional, l'initiative [du groupe de travail Mobilité du Comité Territorial des Données Occitanie](#), animé par openIG. D'autres CTD ont été lancés ou sont en cours de création, qui devraient apporter de nouvelles propositions dans notre domaine.

6. Prochaines étapes

Le groupe de travail va désormais

- La première réunion, avec la présentation de Montpellier Métropole, a ainsi permis de 7 **fiches de propositions d'action** issues du retour d'expérience de Montpellier Métropole (achat/utilisation de données mobiles) : achat mutualisé de données SIV, données mobiles Orange, données FCD, données SDK, consentement des utilisateurs au traçage dans une application publique, accès aux données SNCF, accès aux données des services numériques d'aide au déplacement (décret n° 2025-1224).

[Ces propositions ont été décrites sous forme de fiches sur le site Expertises-Territoires](#), pour permettre une discussion sur chacune d'entre elles et les compléter, et si possible les faire avancer dans les prochains mois.

Les prochaines réunions permettront d'apporter d'autres propositions.